

Madame la Ministre,

Les évènements qui se passent en France depuis maintenant un mois révèlent un profond mal-être vis-à-vis de nos institutions. Notamment sur la manière de gouverner du président de la république et du gouvernement d'Édouard Philippe dont vous faites partie. Ce n'est pas faute de vous avoir prévenue très rapidement que l'attention que vous portez aux corps intermédiaires que nous sommes se délitait et n'était pas le gage d'un dialogue social serein.

Alors certes, nous étions reçus poliment au ministère, mais aucune de nos propositions ne trouvait grâce à vos yeux. Cette absence de considération pour les revendications syndicales s'est particulièrement manifestée lors de l'examen du texte sur l'ordonnance présenté en octobre et pour lequel nous avons été prévenus d'emblée qu'aucune proposition d'amendements ne serait acceptée ! Ce type de dialogue social, plutôt de monologue social a vécu.

Le résultat des dernières élections a été sans appel. Notre organisation syndicale est arrivée en tête au comité technique ministériel. C'est une reconnaissance du positionnement national et local du SNPTES pour un dialogue CONSTRUCTIF. D'ailleurs les organisations syndicales prêtes à ce dialogue dans le respect des propositions de chacune restent majoritaires au sein de ce CT. Cette majorité peut exister également aussi au CNESER, il faudrait seulement la respecter. Or, recevoir les documents aussi importants que les dotations aux établissements d'enseignement supérieur, un dimanche midi ce n'est pas admissible. Ce n'est pas la première fois que cela arrive depuis votre arrivée au ministère. Votre non-présence aujourd'hui en rajoute encore un peu plus dans cette corbeille pleine... Quel manque cruel de respect ! Vous êtes dans la droite ligne de ce gouvernement et de ce président, droit dans leurs bottes, mais sourds aux bruits et paroles qui viennent de l'extérieur. Le CNESER doit être renouvelé au printemps 2019, ce n'est pas motiver les électrices et électeurs que de montrer un tel dysfonctionnement ! Vous voudriez démontrer que le CNESER ne sert à rien que vous ne vous y prendriez pas autrement... Le SNPTES reste cependant prêt à vous rencontrer pour vous faire des propositions sur l'évolution du CNESER. Le SNPTES ne se contentera pas d'un statu quo pour le prochain mandat.

Par une décision unilatérale, le Premier ministre a décidé d'augmenter les droits d'inscriptions pour les étudiants étrangers à la rentrée 2019. N'y voir qu'une façon pour les établissements d'enseignement supérieur de gagner un peu de budgets supplémentaires, à condition toutefois que le nombre d'étudiants volontaires à venir étudier en France reste le même, prend le problème par le petit bout de la lorgnette. De plus, c'est faire fi des conventions existantes entre universités françaises et étrangères qui s'accordent notamment sur le coût des études et leur répercussion sur les universités accueillantes. Notre système d'enseignement supérieur n'est pas du même type que celui des pays anglo-saxons. Prétendre s'y rapprocher, c'est remettre tout le système actuel en cause, et préparer ainsi des augmentations futures pour les étudiants nationaux ! Le SNPTES s'oppose à cette vision comptable et étroite de ce que doit être l'enseignement supérieur. Le SNPTES constate aussi que la plupart des universitaires, qu'ils gèrent ou non des établissements sont contre ce principe.

Nous avons quand même pu étudier le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche tel qu'il a été voté par le sénat et l'Assemblée nationale. Si dans un contexte toujours aussi contraint, l'augmentation prévue peut-être saluée, il faut cependant regarder de plus près la ventilation de ce budget. La compensation du GVT et de la CSG ne peut qu'être financée et le SNPTES souhaite en avoir une nouvelle fois la confirmation.

La loi ORE nécessite un investissement beaucoup plus fort que les 123 millions proposés. Ce n'est que le quart du minimum qui devrait être versé pour réussir à intégrer l'augmentation prévue d'étudiants en 2019. Sans parler des créations d'emplois nécessaires pour encadrer correctement les nouveaux arrivants. Le SNPTES le répète inlassablement depuis la mise en place de votre loi ORE : la réussite des étudiants ne peut se faire sans moyens supplémentaires conséquents. Les difficultés connues cette année par sa mise en place vont être décuplées si rien ne se fait de plus. Sur ce sujet-là, il serait bon que le gouvernement, non seulement nous écoute, mais nous entende. Ces moyens supplémentaires ne sont pas une simple vue de l'esprit ou une rengaine rituelle pour chaque budget. Elle s'appuie sur la stricte nécessité d'assurer aux étudiants une formation équivalente, où qu'ils soient sur le territoire national, quels que soient leur choix et leur filière de formation. Or avec ce budget proposé, nous en serons encore loin.

Sur la Recherche, l'artifice, de dire que l'augmentation est substantielle, ne doit tromper personne : l'augmentation de 11% du budget de l'ANR en crédit de paiement est en grande partie responsable de cette augmentation. Pour les opérateurs de la recherche, notamment les EPST, c'est la disette. Avec une inflation qui grimpe au-delà des 1%, c'est bien d'une baisse globale en euros constants dont il faut parler pour les organismes de recherche. Autrement dit, alors que certains EPST commençaient à envisager de recruter des chercheurs en plus grand nombre, ils vont mettre un terme à cet engagement, fragilisant et précarisant encore plus les jeunes chercheurs arrivant sur le marché du travail. Peut-on raisonnablement se satisfaire de cet état de fait ? Comment prétendre être une grande nation scientifique quand on méprise à ce point les personnels y travaillant ? Il serait bon, là aussi que le Président de la République et le Premier ministre regardent la réalité en face.

Sans vouloir faire du catastrophisme à tout prix, le manque d'ambition pour un secteur stratégique essentiel dans une compétition mondiale toujours plus forte fait qu'affaiblir l'enseignement supérieur et la recherche française. Plus que des paroles, le SNPTES demande des actes forts !

Pour conclure Madame la Ministre, il est grand temps pour votre gouvernement d'arrêter de mépriser les corps intermédiaires et d'accepter de négocier réellement. À discréditer davantage l'action syndicale, vous aurez à gérer seuls le ras-le-bol des personnels que nous représentons. Vous ferez alors face non plus à des revendications issues de consensus argumentés, mais à l'expression brute d'une somme de colères.

*Paris, le 20 décembre 2018*